



HAL
open science

Rapport d'activité 1996 - Centre technique du bois et de l'ameublement

Centre Technique Du Bois Et de L'Ameublement (ctba)

► To cite this version:

Centre Technique Du Bois Et de L'Ameublement (ctba). Rapport d'activité 1996 - Centre technique du bois et de l'ameublement. 1997. hal-01573174

HAL Id: hal-01573174

<https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-01573174>

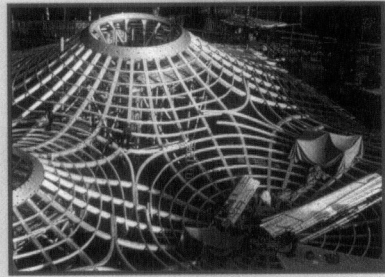
Submitted on 8 Aug 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

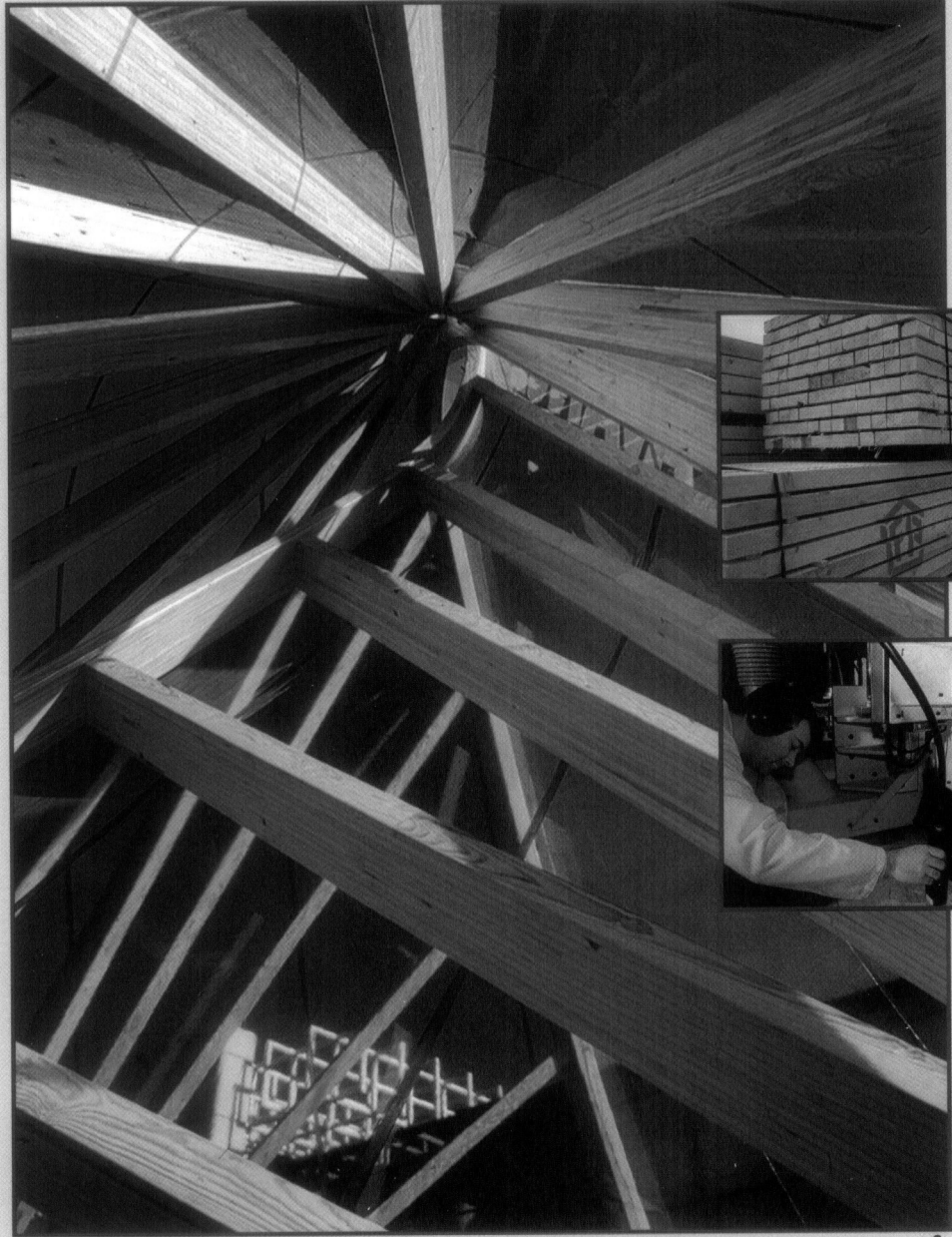
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



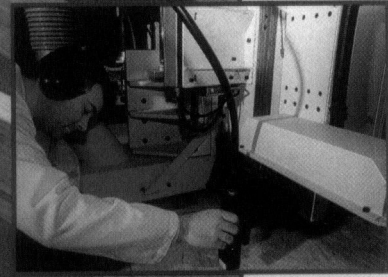
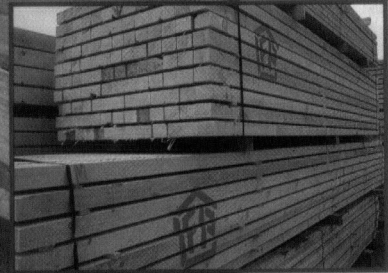
RP 14594



1996



AP
INCH
PLY



RAPPORT D'ACTIVITÉ



G 161625

INIST - CNRS
ARRIVEE
15 JUL. 1997
DIRECTION APPROVISIONNEMENTS



Sommaire

Éditorial	_____	2
Le CTBA	_____	5
Les prestations aux entreprises du bois et de l'ameublement	_____	9
■ La veille technologique		10
■ Les essais		11
■ Le conseil		14
■ La formation		18
■ La certification		19
Les prestations aux filières du bois et de l'ameublement	_____	22
■ Les études et recherches		23
■ La normalisation		28
■ La communication et l'information		34
CTBA Organisation et données-clefs	_____	37

1996-1997 : FAIRE FACE

*J*e terminais l'éditorial 1995 en soulignant que les deux ou trois années à venir seraient particulièrement importantes pour l'évolution du Centre, tant par les bouleversements liés au projet de création de notre Pôle Construction à Bordeaux, que par les nouveaux équilibres financiers à mettre en place, ceci en maintenant la nature et la philosophie actuelles d'un centre technique industriel au service des professions du bois et de l'ameublement.

Cette évolution, résultante de nombreuses contraintes, a cependant été conçue pour servir encore mieux la cause du matériau bois en prévoyant de développer plus fortement son utilisation dans la construction puisque, malgré la perte de parts de marché dans ce secteur au cours des 15 dernières années, c'est aussi dans le monde du bâtiment qu'il peut le plus en gagner dans le futur.

L'importance de cette évolution peut être appréhendée au regard des difficultés à surmonter :

- mener à bien la délocalisation sur Bordeaux de 80 personnes en maintenant le potentiel de compétences malgré le départ inévitable d'une partie du personnel,*
- gérer dans le futur un centre réparti sur trois sites (Paris, Bordeaux, Pont-à-Mousson), dont deux seront de taille équivalente avec ce que cela comporte comme modifications dans les modes de gestion, aussi bien sur le plan du fonctionnement interne, qu'en ce qui concerne les relations avec les professionnels : ce sera un " CTBA différent de celui d'aujourd'hui ",*
- financer, pour la part revenant au centre, cette délocalisation et recourir à l'emprunt,*
- faire face au nouveau régime fiscal en cours de mise en place tant pour la fiscalité indirecte que directe. Son application représente un coût supplémentaire global de 9 % du budget, dont 4 % à la charge du Centre et 5 % financés par le Fonds Forestier National,*
- parvenir à la solution la moins pénalisante pour apurer la situation fiscale passée,*
- faire face aussi à une conjoncture économique déprimée.*

L'année 1996, première de la mise en oeuvre de ce tournant, aura été une année difficile où, après les bons résultats de 1995, les ressources propres sont restées stables, mais au cours de laquelle la préparation du futur se sera poursuivie avec :

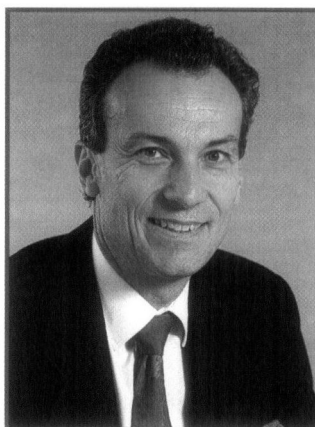
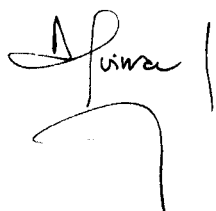
- la définition et la négociation des conditions de délocalisation pour les personnels concernés,*
- la préparation de la construction des nouveaux bâtiments de Bordeaux dont le chantier débutera en juin 1997, pour un déménagement étalé de mars à l'été 1998,*
- la poursuite des investissements dans le domaine de la qualité qui a permis au centre, grâce à l'implication de tous, d'obtenir en mai 1997 son accréditation 45011, le reconnaissant dans le cadre du nouveau système français d'accréditation, dans les tout premiers, comme organisme certificateur de produits,*
- la mise en place d'un programme d'actions contractuel avec le secteur de l'ameublement.*

Pour préparer encore mieux ces évolutions en 1997 :

- l'organisation du Pôle Construction est entrée dans les faits dès janvier 1997. Il fonctionne actuellement sur les deux sites de Paris et Bordeaux avant de pouvoir disposer de la totalité de ses moyens à Bordeaux dans le courant de 1998,*
- les travaux destinés à définir, sur la base des orientations stratégiques arrêtées par le Conseil d'administration, le plan stratégique du Pôle Construction, ont été lancés. Il sera ainsi plus efficace dès son implantation,*
- une démarche marketing et commerciale concernant l'ensemble des unités est entamée afin d'améliorer les résultats financiers du Centre,*
- un programme d'actions détaillé et contractuel avec le FFN a été mis en place. Enfin, en 1998 dès l'implantation à Bordeaux, il conviendra de réviser la stratégie du Centre qui avait été définie pour une période de quatre ans en 1993.*

C'est dans ce contexte complexe, porteur de risques mais aussi d'opportunités, que l'ensemble des équipes du Centre, conscientes de l'enjeu, ont apporté leur adhésion lorsqu'en début d'année je les ai invitées à " faire face " car nous avons " un véritable match à handicaps à gagner ".

Daniel GUINARD
Directeur Général du CTBA

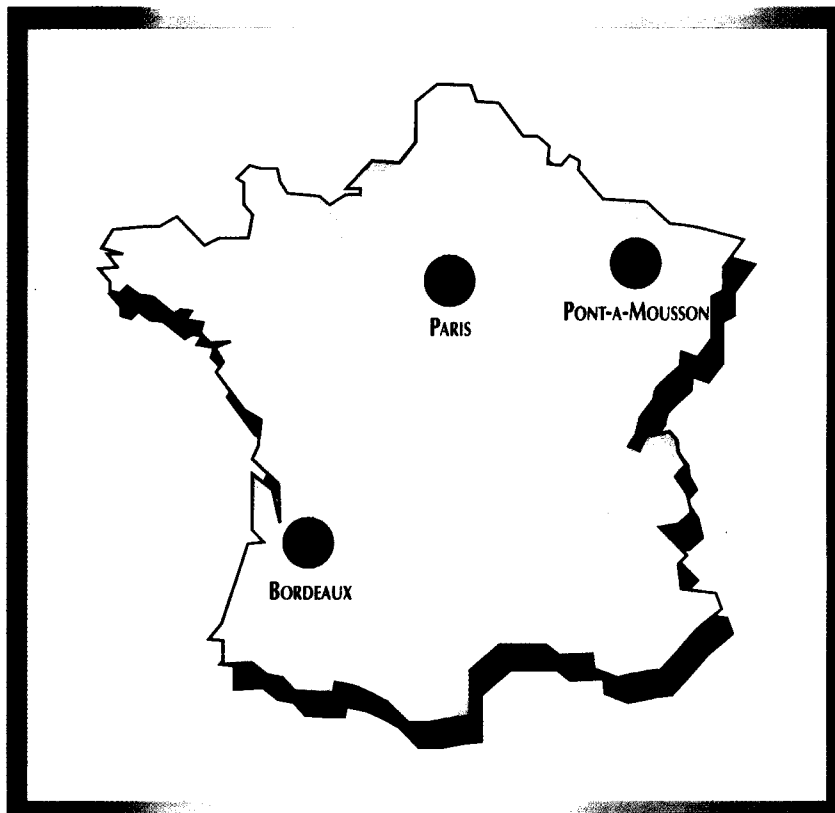




LE CTBA

L' activité du Centre technique du bois et de l'ameublement couvre l'ensemble des industries du bois et de l'ameublement. Le CTBA est amené à travailler avec tous les professionnels de la filière dans les secteurs suivants :

- *l'exploitation forestière et la scierie,*
- *le bois dans la construction : structure, charpente, menuiserie, panneaux dérivés du bois,*
- *le traitement, la préservation du bois et l'environnement,*
- *l'ameublement,*
- *les emballages et produits divers.*



LE CTBA DÉVELOPPE SES ACTIVITÉS SUR TROIS SITES :

A PARIS

- Direction, gestion administrative
- Marketing, communication, information industrielle
- Bureau de normalisation du bois et de l'ameublement
- Mission qualité
- Pôle Ameublement
- Bois et Sciage
- Pôle Construction : structure, charpente, environnement

A BORDEAUX

- Pôle Construction : menuiserie, panneaux, laboratoires d'essais

A PONT-A-MOUSSON

- Pôle Productive : vision des singularités du bois, traitement de l'image, commande des machines en aval

SES MISSIONS

Le CTBA déploie ses actions autour de trois lignes directrices :

- mettre son savoir-faire et ses compétences à la disposition des entreprises : recherche, faisabilité et assistance techniques, essais, conseil, formation, édition, communication ;
- aider la profession à occuper une place de leader sur la scène européenne : normalisation, qualité, technologies de pointe ;
- acquérir, centraliser, gérer et diffuser l'information scientifique et technique : recherche et développement, veille technologique, documentation.





SES PROGRAMMES D'ACTION

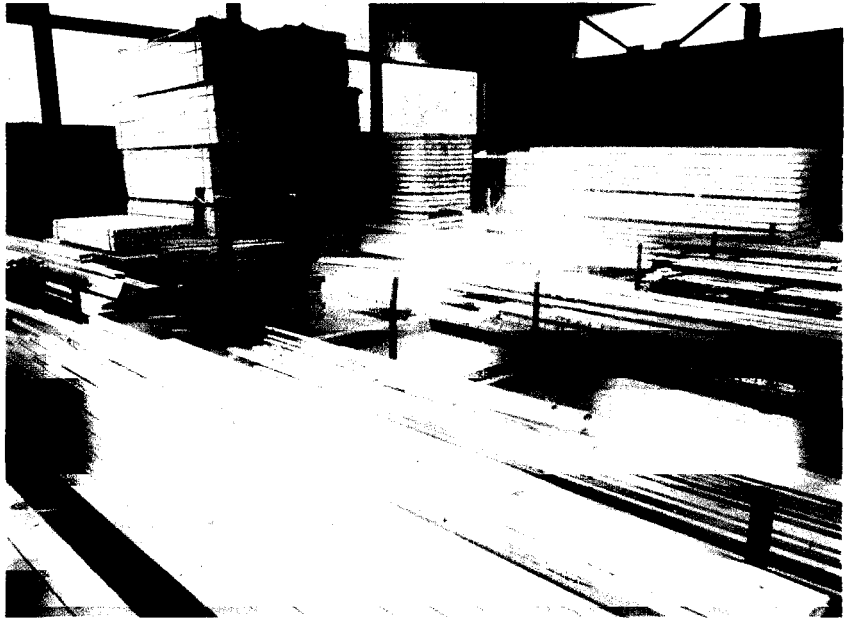
Le choix des programmes d'action et l'évaluation des résultats sont soumis à des commissions professionnelles ou interprofessionnelles composées de chefs d'entreprises des secteurs concernés, de spécialistes du CTBA et de commissaires du gouvernement.

■ Les études et recherches

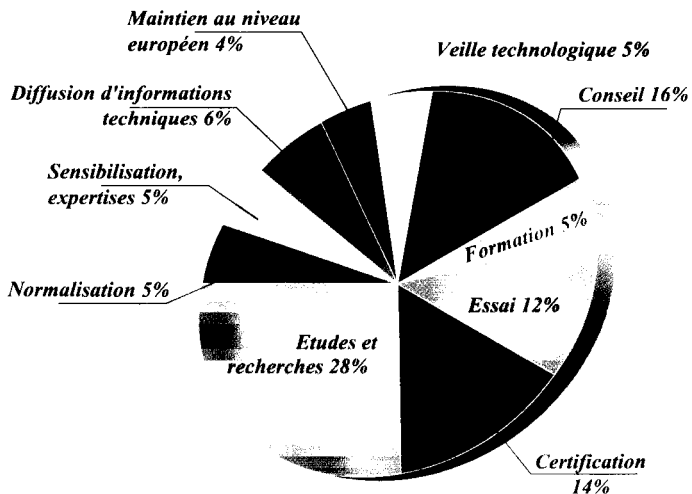
Un comité technique de la recherche contrôle l'état d'avancement des travaux, évalue les résultats et participe à l'orientation de la recherche. Ce comité comprend des présidents de commissions professionnelles, des représentants du conseil d'administration, des personnalités scientifiques externes.

■ Les certifications de qualité

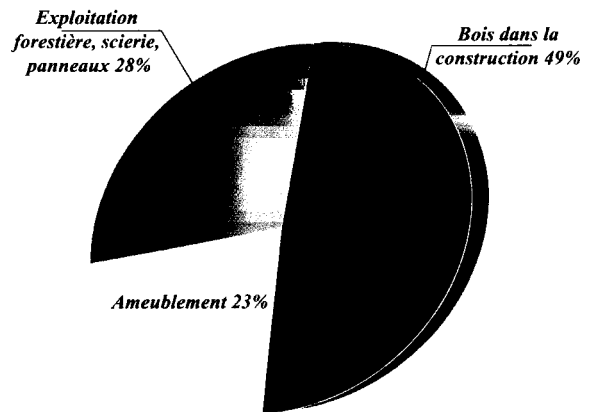
Les décisions sont prises après avis des comités de marque ou à des comités particuliers comme c'est le cas pour la marque NF. Un comité de certification oriente, coordonne et contrôle l'ensemble.



Répartition des activités scientifiques et techniques du CTBA



Répartition des activités du CTBA par secteur professionnel





LE PARTENARIAT NATIONAL ET EUROPÉEN

■ La coopération nationale le réseau CTI

Le Centre a intensifié sa collaboration avec les dix-huit Centres techniques industriels membres du réseau CTI. Ce réseau regroupe 39 établissements et laboratoires et emploie 4000 personnes au service de plusieurs secteurs industriels. Il constitue une réponse originale quant aux moyens à mettre en œuvre pour aider les PMI françaises à intégrer le progrès et les innovations technologiques indispensables au maintien de leur compétitivité. Fortement impliqué dans les projets de recherche européens de type Sprint et Brite, le réseau CTI joue un rôle fédérateur fondamental.

Les membres du réseau CTI

CERIB béton	CTIF fonderie
CETEHOR horlogerie	CTP papier
CETIAT chauffage et ventilation	IFP pétrole
CETIH habillement	CTTB tuiles et briques
CETIM industries mécaniques	CTTN/IREN nettoyage et teinture
CTBA bois et ameublement	IS soudure
CTC cuir	ITERG corps gras
CT.DEC décolletage	ITF textiles
CTICM construction métallique	LRCCP caoutchouc et plastiques

■ La coopération européenne • Eurowood

Le CTBA fait partie du réseau Eurowood dont il a assuré la présidence de 1992 à 1995. Il rassemble les organismes de recherche européens sur le bois. Ceux-ci jouent un rôle majeur dans les domaines scientifique, technique et industriel au sein de leurs pays respectifs. Né d'un programme Sprint, le réseau Eurowood contribue à l'efficacité de ses membres et, par là même, concourt à l'amélioration de la compétitivité des entreprises européennes du bois et de l'ameublement.

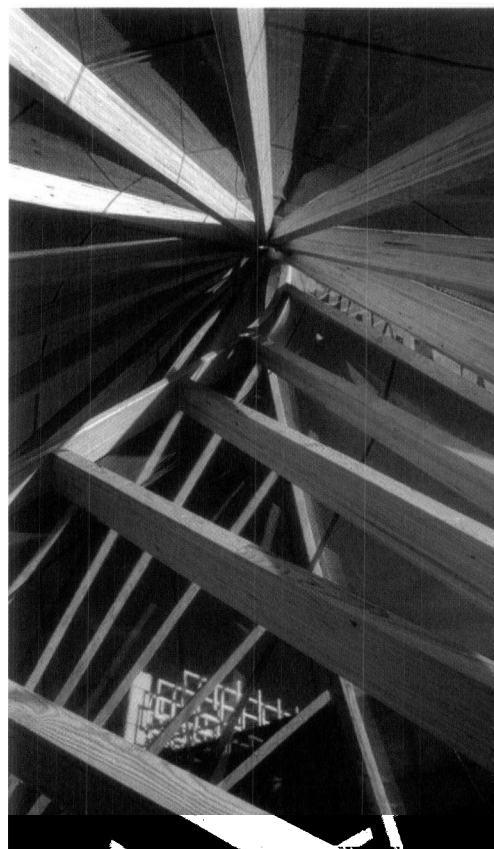
Eurowood intervient, notamment, en matière de recherche et développement, de travaux de normalisation, d'essais, de diffusion des connaissances, d'assurance qualité et de conseil. Depuis plusieurs années, le CTBA est impliqué dans des contrats européens au travers d'une coopération avec les centres techniques et universités membres d'Eurowood.

Les pays membres d'EUROWOOD

Allemagne	Italie
Autriche	Irlande
Belgique	Luxembourg
Danemark	Norvège
Espagne	Pays-Bas
Finlande	Portugal
France	Royaume-Uni
Grèce	Suède.

Les membres d'EURIFI

AIDIMA - Espagne	TRATEK - Suède
CATAS - Italie	TNO - Pays bas
CTBA - France	VTT - Finlande
CTIB - Belgique	
CTIMM - Portugal	MEMBRES ASSOCIÉS
DTI - Danemark	
FIRA - Royaume-Uni	LIGNUM SA - Grèce
LGA - Allemagne	UNIVERSITY OF
SISH - Suisse	ZAGREB - Croatie



• Eurifi

Le CTBA figure parmi les membres fondateurs d'Eurifi, association européenne des instituts de recherche sur le meuble. Créé en 1992, le rôle d'Eurifi est de promouvoir la recherche et l'assistance technique auprès des entreprises européennes de l'ameublement. Ses activités concernent la recherche et le développement technologique, la conception de produit, la qualité, l'information et la formation professionnelle.



LES PRESTATIONS AUX ENTREPRISES DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT

Les prestations dédiées aux entreprises du secteur bois et ameublement représentent 60% de l'activité du CTBA en 1996. S'appuyant sur les résultats des études et recherches, des actions en matière de normalisation et de réglementation du CTBA, ses experts reconnus sur le plan européen, s'attachent à accompagner les entreprises dans leurs projets de création, d'amélioration, de validation de produits ou de procédés.

Ces actions rassemblent des prestations d'essais, de conseils et expertises, de conception de produits, de certification qualité, de veille technologique et de formation.

Le CTBA partage ainsi ses multiples compétences avec les industriels leaders du marché, les nombreuses PME-PMI du secteur et les artisans encore souvent présents au sein de la filière bois et ameublement.

Les évolutions réglementaires amènent le CTBA à intervenir dans le domaine de la sécurité, de l'ergonomie, de la protection de l'environnement, de la durée de vie des produits et de leur recyclage.



LA VEILLE TECHNOLOGIQUE

Les récentes statistiques de marché de la filière bois confirment que notre environnement économique est complexe et incertain. Les technologies évoluent à vive allure, les marchés deviennent planétaires.

Pour aider les industriels dans leurs choix stratégiques, le CTBA a mis en place, en 1996, différents programmes de veille technologique. Les deux premiers programmes lancés concernent :

- les finitions sur bois,
- la préservation et les technologies alternatives.

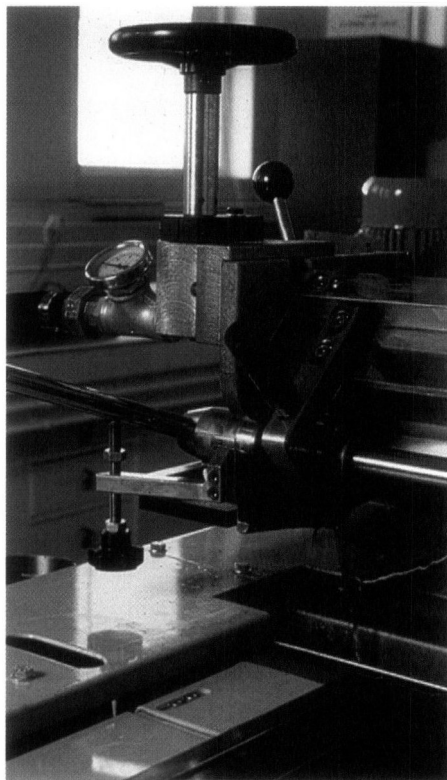
Ces programmes permettent de surveiller le marché des matières premières, des produits, la normalisation, la législation, les brevets, les recherches en cours.

Toutefois, la veille n'est pas une collecte boulimique d'informations. Il s'agit de capter l'information, de l'analyser, de la valoriser, offrant ainsi des outils pour mieux orienter la stratégie des entreprises. Après analyse, l'information est restituée aux industriels par le biais de réunions d'information et de rapports soulignant les tendances technologiques.

Ces programmes ont été reconduits en 1997 et un nouveau programme sur le collage et les matériaux composites à base de bois devrait voir le jour en 1998.

Au titre des projets d'intérêt plus particulier, les consultants du CTBA interviennent auprès des industriels pour les guider dans la mise en œuvre d'une démarche de veille globale dans leur entreprise.

L'unité Environnement du CTBA a accompli divers travaux de veille utiles à la normalisation. Ceux-ci se sont traduits par des interventions remarquées dans le domaine de l'utilisation des bois traités destinés aux aires de jeux pour enfants. La directive 94/60/CEE relative au classement des substances cancérigènes et la



mise sur le marché des créosotes et des bois créosotés a été transposée en droit français.

L'évolution de deux directives afférentes à la qualité de l'air (prévention et gestion intégrée de la pollution) dont on peut prévoir un certain impact dans la transformation du bois a également été suivie.

En ce qui concerne les activités nationales, le projet de loi tendant à organiser la lutte contre les termites a généré des travaux importants d'anticipation, notamment pour l'évaluation des performances d'efficacité et de sûreté des nouvelles techniques employées (toxiques à effet retard, pièges, barrières physico-chimiques).

Dans le cadre d'un projet appelé INADEC, le Centre travaille au développement d'un appareil de reconnaissance non destructif de l'activité des termites à l'intérieur des ouvrages en bois. Ce programme est mené en partenariat avec des industriels et le CIDEMCO en Espagne.



LES ESSAIS

Les laboratoires du CTBA réalisent plusieurs types d'essais regroupés au sein de trois grandes familles de prestations.

Des essais privés

À la demande des industriels, le CTBA intervient pour évaluer la conformité et les performances d'un produit ou d'un procédé par rapport à une normalisation ou un cahier des charges pour un emploi donné. Le Centre peut également être sollicité pour tester la qualité d'un prototype, connaître ses limites d'utilisation, réaliser des mesures sur site.

Les résultats des essais peuvent s'accompagner de recommandations particulières afin de faire évoluer la conception du produit.

Des essais de recherche

Ces essais s'intègrent dans des programmes de recherche et développement.

Ils peuvent se dérouler sur plusieurs années comme, par exemple, les nombreux essais effectués dans le cadre des études sur la caractérisation des bois français.

Des essais de certification

Ces essais permettent de vérifier que les performances du produit sont conformes aux prescriptions du règlement de la marque de qualité.

Reconnus au niveau européen et dotés d'un ensemble d'équipements uniques en France, les laboratoires du CTBA réalisent des essais physiques et mécaniques, des analyses biologiques et chimiques.

Ils travaillent aussi bien sur du bois massif ou des produits reconstitués que sur des composants ou des produits finis (meubles, menuiseries, charpentes, etc.).

Ils testent également les autres maté-

ACCREDITATIONS
N°1-0197
et N°1-0201
PORTÉES
COMMUNIQUÉES
SUR DEMANDE



Laboratoires d'essais
sous Assurance Qualité
conforme à EN 45001

LES ESSAIS COFRAC DU CTBA

Le CTBA est accrédité par le COFRAC pour des essais concernant les programmes suivants :

- *Programme 26-2 :*

Essais de détermination de l'écotoxicité d'une substance ou préparation (Laboratoire de biologie)

- *Programme 77-1 et 3 :*

Essais de comportement au feu : produits d'ameublement rembourrés (Laboratoire d'essais feu ameublement)

- *Programme 110 :*

Essais mécaniques de sièges (Laboratoire de meubles-sièges-lits-matelas-sommiers)

- *Programme 124-1 :*

Essais d'adhésifs et éléments aboutés-lamellés-collés pour structure portante en bois (Laboratoire de mécanique)

- *Programme 127 :*

Essais de vérification du comportement physico-chimique et de l'évaluation de l'efficacité biologique des produits de traitement (Laboratoires de biologie et de chimie)

- *Programme 132 :*

Essais mécaniques sur planchers surélevés (Laboratoire de mécanique)

- *Programme 17 :*

Essais acoustiques (bruits aériens et bruits de choc) applicables aux éléments de construction du bâtiment (Laboratoire de physique)

- *Programme 28 :*

Essais de fenêtres et ensembles menuisés (Laboratoire de physique)

Hors programme :

Essais de scies à chaîne portatives (Laboratoire d'essais des matériels portatifs)



riaux et produits associés au bois : produits de finition et de préservation, adhésifs, textiles, cuir, quincailleries, résines, matières plastiques.

Un nombre important et croissant de ces essais bénéficient d'une accréditation COFRAC.

Exploitation forestière

Les essais portent sur les scies à chaîne et le petit matériel portatif ainsi que sur les équipements de protection individuelle (EPI). Ils sont conduits par le laboratoire d'essais des matériels portatifs (LEMP).

Ce laboratoire a obtenu l'accréditation COFRAC en décembre 1996.

- Essais CE de type

La réalisation des essais de scies à chaîne s'est poursuivie en 1996, dans le cadre de la procédure de certification européenne applicable à ce matériel. Quatorze essais ont fait l'objet d'un rapport. Ils ont permis la délivrance de quatre attestations CE de type. En outre, deux rapports d'extension ont été établis.

- Essais effectués en sous-traitance

Des essais de vêtements de protection pour le compte de l'Institut textile de France ainsi que de chaussures pour le compte du Centre technique du cuir ont été effectués.

- Essais particuliers

En 1996, sept essais de produits et trois essais de chaînes ont été réalisés.

- Essais comparatifs

Ces essais ont porté sur la comparaison des scies circulaires électroportatives à la demande de l'Institut national de la consommation.



■ Scierie

Une étude a consisté à effectuer des essais comparatifs pour apprécier la performance du sciage entre affûtage conventionnel et affûtage conçu par l'entreprise demandeuse.

■ Séchage

Des essais de séchage ont été entrepris pour le compte de quatre entreprises. Ils concernent :

- le séchage de chêne et de pin maritime à l'aide d'un brûleur direct au gaz,
- le séchage sous vide de pin maritime de 27 mm,
- le séchage d'épicéa de Sitka,
- le séchage de merrains de chêne.

■ Bois dans la construction

Le Pôle Construction dispose d'un parc matériel très important qui lui permet de réaliser des essais dans les domaines suivants :

La mécanique pour qualifier :

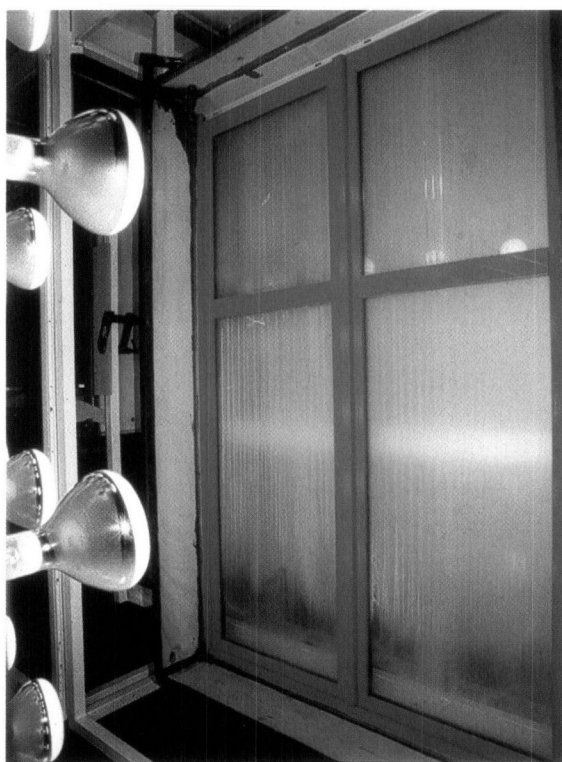
- des matériaux : bois massifs ou lamellés-collés, produits dérivés du bois,
- des systèmes porteurs : poutres, systèmes constructifs,
- des assemblages,
- des procédés particuliers : planchers techniques.

Le collage :

- la classification des colles structurales et non structurales,
- la qualification des collages par rapport à des référentiels ou des fonctions données.

La finition :

- la caractérisation des finitions pour parquet,



- le vieillissement des lasures : essais normalisés,
- le vieillissement naturel et accéléré des finitions.

De nouvelles dispositions ont permis, en 1996, de regrouper l'ensemble des compétences afin de mieux gérer les capacités et les moyens du laboratoire, de garantir le respect des délais, d'assurer une meilleure compétitivité et surtout étendre la démarche qualité engagée depuis plusieurs années.

Au niveau européen, l'avenir et le développement du laboratoire passent par une reconnaissance des travaux d'essais. Cette volonté s'est notamment concrétisée en janvier 1996 par un accord sur les essais EN 301 et EN 302 avec le NTI (couvrant l'ensemble des pays scandinaves) d'une part, et par un accord avec l'EPAL sur les essais d'assemblage sur palettes, d'autre part.

L'action assemblage a occasionné la reconnaissance par le FMPA (Allemagne) d'une partie des essais sur les assemblages propres à l'action Bellion.

Le laboratoire de physique

L'activité essais en matière de menuiseries et de panneaux a connu en 1996 une forte progression. Celle-ci a marqué deux secteurs particuliers :

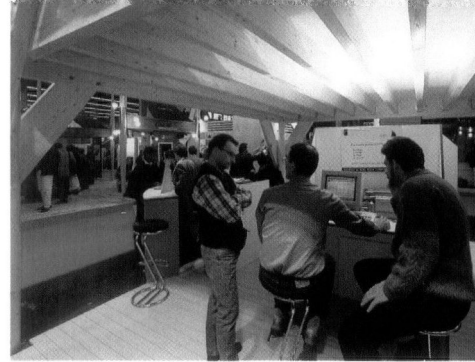
l'acoustique et les essais sur les revêtements de sol à base de bois.

L'augmentation de la demande a porté sur les menuiseries et les parquets, dans le domaine de l'acoustique. Ce développement est lié aux exigences relatives à la mise en application de la nouvelle réglementation acoustique (NRA). L'accréditation par le COFRAC des laboratoires acoustiques du CTBA, apportant la preuve de la qualité, de la fiabilité et de l'impartialité des mesures réalisées auprès des industriels, a également contribué à cette évolution.

La NRA a suscité de nombreux essais acoustiques sur les parquets et, plus particulièrement, sur les sous-couches dont dépend le niveau d'affaiblissement aux bruits d'impact.

En complément, pour les revêtements de sol, les laboratoires ont été fréquemment sollicités pour effectuer des essais en caissons climatiseurs, spécialité où le CTBA bénéficie certainement de la plus grande expérience en Europe.

L'avancée des travaux européens en matière de méthodes d'essais a également conduit le laboratoire à développer des essais de qualification de l'aptitude à l'usage des parquets. Ainsi, les essais d'abrasion, dont une méthode est d'ailleurs actuellement



discutée au niveau européen, se sont multipliés, au même titre que les mesures de dureté pour lesquelles le CTBA s'est équipé de nouveaux matériels. Ces équipements lui permettent d'assurer une exploitation fiable et rapide des résultats.

Les laboratoires de biologie et de chimie

Ces laboratoires assurent l'essentiel des essais sur la durabilité du bois et sur la sûreté d'utilisation du matériau.

La quasi totalité des essais demeurent liés à la certification CTB-P + , marque de qualité des produits de préservation. Les produits doivent apporter la preuve de leurs performances par rapport à l'exposition

(intempéries), aux agents biologiques (insectes, champignons) et justifier de leur sûreté dans l'utilisation.

En 1996, les essais les plus marquants s'inscrivent dans la continuité des travaux de 1995. Ils portent sur la lutte anti-termites, notamment les produits à efficacité différée. Ils concernent également la recherche de mesures d'efficacité des produits antibleu en service, à la requête des menuisiers industriels.

Le second axe d'efforts a fait l'objet d'explorations fin 1996. Il s'agit d'étendre l'offre de services. Pour le moment, le domaine de l'écotoxicité offre des perspectives intéressantes.

La crédibilité du laboratoire, en matière de qualité, a été consolidée en 1996. L'accréditation COFRAC a été acquise pour le programme d'essais n° 127 (chimie, entomologie, EN 45001) et pour le programme 26-2 (écotoxicité).

■ Ameublement

Les laboratoires d'essais du Pôle Ameublement disposent d'équipements performants capables de tester tous les types de meubles, sièges et literies (mobiliers domestique, collectif, de bureau, scolaire, extérieurs) et leurs composants (quincailleries, cuirs, textiles, mousses...). Il s'agit d'essais physiques, mécaniques, de finition, de comportement et de réaction au feu.

Environ 50 % des essais sont effectués dans le cadre de la certification de qualité : CTB bureau, NF éducation, NF collectivité, GS, NF ameublement, NF sièges, NF cuisines et salles d'eau, NF extérieur.

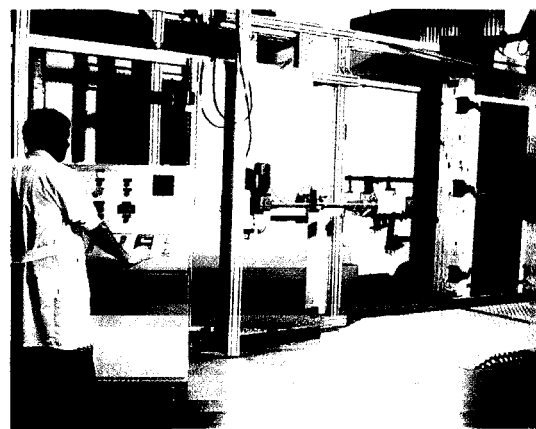
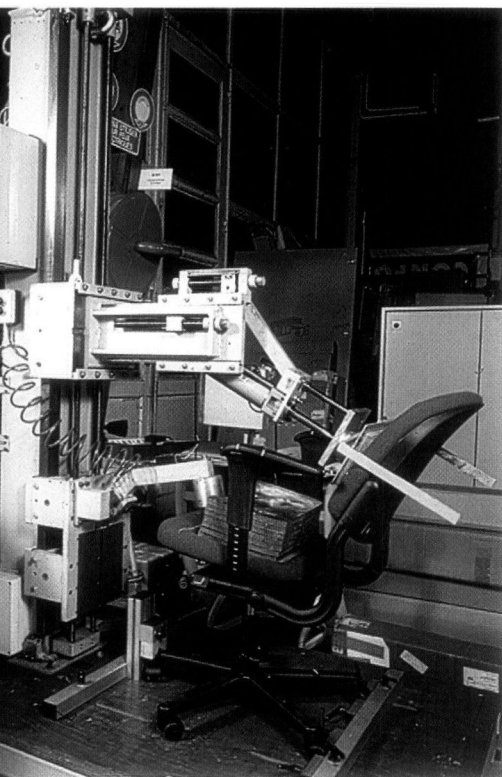
L'année 1996 montre une forte proportion d'essais sur les couchages en hauteur eu égard au décret de 1995 applicable en 1996. On constate également un redémarrage des essais

sur les sièges de bureau. À noter également, une demande importante d'essais sur les meubles de cuisine en vue de la validation de la nouvelle norme NF EN 1153.

Les essais sur les composants de meubles font l'objet de fiches d'essais de produits. Il en existe maintenant 145 à la disposition des professionnels de l'ameublement. Ces fiches constituent de plus en plus une référence et sont complétées par la certification Qualifal.

Le laboratoire des essais feu a obtenu l'accréditation COFRAC en décembre 1996.

Le Pôle Ameublement a enrichi le potentiel technique de son laboratoire. Il a acquis de nouveaux matériels d'essais : une pompe basse pression et une pompe Air-Mix pour les essais en finition ainsi qu'un brillancemètre trois angles, un dispositif automatisé pour les essais feu (perte de masse), un hygromètre électronique, des équipements pour les essais à la flamme, un Xenotest pour les tests de tenue à la lumière des textiles, un troisième banc d'essais Martindale pour les essais d'abrasion selon les normes ISO. Une machine d'essai de chute libre pour le couchage en hauteur a été mise en place.





LE CONSEIL AUX ENTREPRISES

■ Exploitation forestière

Le département Bois & Sciage exerce ses compétences d'expert et engage des actions pour aider à la mobilisation, l'innovation et la commercialisation des bois en forêt.

Charte de qualité pour les entrepreneurs de travaux forestiers

À la demande de la Fédération nationale des entrepreneurs de travaux forestiers, le CTBA a proposé un programme d'études pour l'élaboration et la mise en place d'une démarche qualité. Ses travaux ont abouti à la rédaction d'une charte de qualité, passage obligé avant d'atteindre l'étape ultérieure de la certification.

Étude d'approvisionnement

Une étude a été réalisée pour le compte d'un industriel désireux de créer une unité de production de planchettes destinées à l'emballage léger.

Diagnostic exploitation forestière : projet "Compétitivité plus" Picardie

Ce programme a été lancé en 1996. Le CTBA serait chargé d'effectuer un diagnostic général, suite à la réalisation d'audits individuels dans les entreprises d'exploitation forestière.

■ Scierie

Le CTBA a mené plusieurs actions qui contribuent au développement de la performance des scieries:



Études de faisabilité scierie

En 1996, les scieries ont été confrontées à une conjoncture difficile. Pour répondre à leurs attentes et renforcer leur positionnement sur un secteur stratégique et très concurrentiel, le CTBA a multiplié les interventions. C'est ainsi que 23 entreprises ont eu recours au CTBA pour les conseiller dans leurs choix d'investissement.

Modélisation et optimisation

La modélisation consiste à mettre en équation l'ensemble des paramètres influant sur le fonctionnement de l'entreprise. L'optimisation permet d'atteindre le meilleur fonctionnement en tenant compte de l'ensemble des paramètres analysés. La démarche a été instaurée dans 6 entreprises.

Accompagnement et audits ISO 9002

Dans le domaine de l'assurance qualité, deux entreprises sont en cours de certification tandis que dix établissements sont en phase d'accompagnement.

Diagnostics de matériels de scierie

Le CTBA a réalisé dix-huit diagnostics de matériels de scierie. Ceux-ci visent à améliorer la qualité du sciage et les performances des matériels en remédiant aux anomalies constatées.

Soutien technologique aux scieries de Bourgogne

Cette action d'appui technologique a été relancée en 1996 grâce à l'installation à l'ENSAM de Cluny d'un ingénieur du CTBA. Cette opération, soutenue par Aprovalbois, le Conseil régional de Bourgogne et l'État, a permis un contact direct avec 52 scieries et une intervention technique dans un douzaine d'entre elles.





Étude de marché en région PACA

Cette étude a constitué l'étape préalable et indispensable à l'implantation d'une scierie produisant des planchettes pour caquettes d'emballage de fruits et légumes. Elle a été suivie de deux autres études : la première a porté sur les conditions d'approvisionnement et de mobilisation des bois, la seconde sur les aspects technico-économiques et de rentabilité des investissements.

■ Séchage

Optimisation des process

Le CTBA a étudié l'influence du type de débit des sciages sur la qualité et la performance du séchage pour le compte d'une entreprise.

Études de faisabilité de choix de séchoirs

Parmi les sept études de faisabilité de séchage réalisées, deux ont plus particulièrement concerné des concepts nouveaux d'installation de centres communs de séchage artificiel.

Expertises

Cinq expertises ont été effectuées pour rechercher les causes de dégradations d'ouvrages en bois.

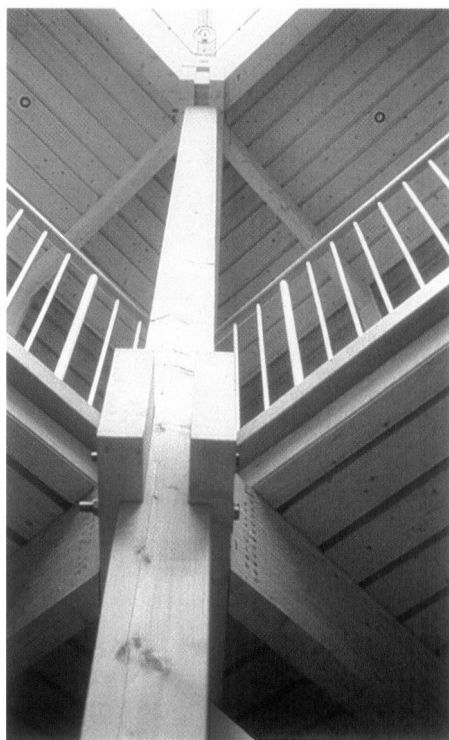
PMI Environnement Franche-Comté

Avec le soutien du Conseil régional de Franche-Comté, de l'ADEME, de la DRIRE et de la DRAF, une action pilote a été engagée en partenariat avec le CETIM et l'ITG - Institut technique du gruyère. Cette opération a eu le mérite de faire travailler ensemble les trois centres techniques représentant les trois principaux sec-

teurs industriels de Franche-Comté afin de proposer aux PMI régionales des diagnostics environnement. Au travers de cette action, le CTBA a accompli deux diagnostics "énergie" et dix diagnostics "environnement" dans des entreprises appartenant à divers secteurs de la transformation du bois.

■ Bois dans la construction

Les actions de conseil du Pôle Construction s'adressent prioritairement aux fabricants de composants en bois et aux prescripteurs. Cette offre vise, par l'ensemble des prestations qu'elle permet de décliner, à encourager l'utilisation du bois dans toutes ses applications constructives au mieux de ses performances. Le CTBA émet des recommandations et des prescriptions précises de mise en œuvre, qu'il s'agisse de concevoir ou d'innover, de construire ou de réhabiliter, autant d'actions qui contribuent à renforcer la compétitivité des entreprises du secteur.



Aider les bâtisseurs à concevoir et à construire avec du bois

La démarche prospective du CTBA procède de deux attitudes : expliquer et convaincre. Expliquer aux architectes et aux maîtres d'ouvrage l'intérêt d'utiliser le matériau bois et les convaincre de ses nombreux avantages, bien souvent méconnus, en proposant des solutions constructives innovantes et différenciatrices, tant au niveau de la conception que de la réalisation de l'ouvrage.

Pour mieux répondre aux demandes de conseil et d'expertise, l'unité opérationnelle créée en 1994, le CIAT - Conception, Innovation et Appui Technique - a poursuivi son action vers les bâtisseurs.

Le CIAT structure son activité autour des trois axes suivants :

- Mener des études de faisabilité concernant des procédés constructifs, des technologies constructives, des fonctions bâtiment et des projets spécifiques de grande envergure ou faisant appel à des technologies avant-gardistes.
- Développer les innovations dans le domaine de la structure, des assemblages et de la construction bois en général.
- Conduire des réalisations expérimentales afin de valider les procédés et les technologies développées.

Les actions les plus significatives, en 1996, se remarquent au travers des dossiers d'études suivants :

- Gare de Monaco : habillages du tunnel d'accès à la gare TGV ;
- J.-C. Decaux : étude pour la conception de mobiliers extérieurs ;
- Scetauroute : A 89 - section Ussel ouest : le CTBA a fourni le cahier des charges pour les parements architec-



turaux en bois des ouvrages d'art ;

- Mitek Industries : préconisation de valeurs de calculs pour connecteurs métalliques ;
- DDE de la Loire : passerelle du Haut-Foréz ;
- Construction Bois : habillage de la coque du parlement européen de Strasbourg ;
- CNDB : stade annexe du Stade de France - conception des escaliers d'accès.

Aider les experts de la construction à diagnostiquer l'état d'un ouvrage et proposer des solutions pour le réhabiliter

Les ingénieurs du CTBA effectuent des diagnostics sur des ouvrages existants. Dans la plupart des cas, il s'agit d'analyser des désordres ou des pathologies sur les éléments du bâti en bois et de proposer des solutions de reprise. Le CTBA est mandaté initialement comme expert ou sapiteur d'expert. Sa mission peut s'étendre au suivi des travaux de conformation ou de réhabilitation. Cette activité s'intensifie vers les architectes des Bâtiments de France et des Monuments historiques.

Parmi les interventions réalisées en 1996, on distingue les ouvrages suivants :

- Légion d'honneur de Saint-Denis : essais *in situ* pour mesurer les réactions d'appuis, préconisations de renforcement pour sous-tension métallique, instrumentation des tirants métalliques pour contrôler l'influence sur les descentes de charges et suivi des opérations dans le temps ;
- Tour de Queliverzan à Brest : expertise de mise en œuvre de bardages avec instrumentation pour suivi de maquettes *in situ* ;
- Base aérienne de Rochefort : diagnostic et préconisations de renforce-

ment de structures en lamellé-collé ;

- Casernements militaires de Vannes : diagnostic et préconisations de renforcement des structures de planchers.

Accompagner les entreprises dans l'évolution de leur process pour optimiser le coût et la qualité des produits

Dirigée vers les fabricants de composants, cette action se décline autour de plusieurs types d'offres :

- conseil sur l'optimisation des process ou des circuits matière ;
- choix de matériels adaptés à une production particulière ;
- mise en œuvre de technologies innovantes ;
- mise en œuvre de systèmes d'auto-contrôle.

Parmi les actions les plus significatives réalisées en 1996 avec les entreprises, citons :

- le CMBP : contrôle de fabrication de structures en bois lamellé collé ;
- la Parqueterie Berrichonne : étude des conditions de collage d'un parquet trois plis ;
- Weisrock : contrôle de fabrication de bois lamellé-collé pour le pavillon multifonctions de l'exposition universelle de Lisbonne ;
- la Menuiserie du Centre (groupe Lapeyre) : conseils sur finitions.

Assister les entreprises pour développer de nouveaux produits

Des entreprises innovent dans le domaine du bois et de la construction. Le CTBA leur propose de les aider à franchir les différentes étapes, de l'idée au concept et du concept à la réalisation du produit. Cet appui s'accompagne d'une validation technique et économique du produit de



façon à orienter l'entreprise vers les meilleurs choix technologiques et stratégiques.

Compte tenu de l'investissement que représente le développement d'un nouveau produit, le partenariat CTBA - Entreprise intègre le montage des dossiers financiers concernant les demandes de prêts et de subventions dans le cadre de l'innovation.

Les actions engagées en 1996 portent sur des produits connexes du bois :

- la validation d'un système de liaison âme-membrure pour poutres en I ;
- le développement d'un système de poutres composites ;
- l'étude de marché relative à un panneau lamellé-collé en acajou ;
- la mise au point d'un procédé de membrures bilames pour poutres en I ;
- l'élaboration d'un document d'accompagnement du DTU31-3.

Menuiserie - Panneaux

L'activité de conseil est surtout dirigée vers les fabricants de menuiseries. Le CTBA met ses compétences à la disposition de ses clients pour les aider à concevoir de nouveaux produits ou à améliorer l'existant.

Les Prestations Technologiques Réseau - PTR - installées et gérées en Aquitaine, ont permis à plusieurs PME d'intégrer dans leurs produits,



des principes technologiques novateurs, en particulier en matière de fenêtres en bois.

Préservation et environnement

Les activités de l'unité Environnement exercées en direction du marché concernent la recherche, les essais, les expertises et les évaluations.

Optimisation des procédures

Certains programmes d'essais sont accrédités par le COFRAC et les laboratoires se préparent pour la reconnaissance par le GIPC (Groupe interministériel pour les produits chimiques) des essais d'écotoxicité sur la base du référentiel des bonnes pratiques de laboratoire.

Optimisation des procédés

L'unité Environnement, initialement mise en place pour étudier les dangers des procédés industriels ainsi que leur impact sur l'environnement et la santé, intervient de plus en plus en tant que consultant pour la mise en conformité des procédés.

Expertise

Deux types d'expertises sont développées :

- les expertises conduites dans les laboratoires du CTBA pour les produits et matériaux du marché qui peuvent être acheminés jusqu'au CTBA ;
- les expertises effectuées à l'extérieur, sur des chantiers ou dans les constructions quand il s'agit de caractériser des pathologies affectant le bâti.

Ameublement

Le Pôle Ameublement développe ses activités au niveau de la conception des produits de l'ameublement dans les spécificités suivantes :

- analyse et/ou mesures ergonomiques sur produit ;
- mise au point des nouveaux produits ;
- expertises (ANVAR) ;
- élaboration de notices de montage ;
- conformité produits.

Dans le domaine de la production et des finitions, le CTBA contribue à l'évolution des techniques et des savoir-faire en apportant son aide à la rédaction des plans de mise en conformité des machines, l'amélioration de finitions, la réalisation de diagnostics production et d'expertises.

En 1996, les interventions dans le domaine de la qualité ont progressé. Elles représentent 60 % de la totalité des appuis techniques du Pôle Ameublement. Le CTBA accomplit des actions d'audit qualité (marques), de conseils en amélioration qualité, d'assurance-qualité et de conseils auprès des artisans.

Productique

Centrée sur les process qui nécessitent de " voir " le matériau bois, l'activité du Pôle Productique touche deux domaines essentiels : la recherche et les réalisations industrielles.

Grâce à d'importantes études de recherche et développement, le Pôle Productique du CTBA conçoit et met en place, dans les entreprises, des automatismes industriels et des systèmes de contrôle non destructif : inspection de surface, optimisation de découpe, mesure tridimensionnelle, colorimétrie, vision 3 D, imagerie X, etc.

Cette année, le parc des installations au travers des systèmes Scanlog, Scanwood et Sylvia s'est consolidé en même temps qu'il s'est développé et enrichi d'une nouvelle référence exceptionnelle.

- **Scanlog** est un système qui permet de positionner automatiquement les grumes sur la scie afin d'en optimiser le débit. Ce produit a connu une

LE CLUB QUALITÉ

Lieu d'échange privilégié et convivial, le Club Qualité réunit les entreprises autour d'un même objectif : toujours mieux satisfaire les clients.

LES SERVICES DU CLUB QUALITÉ

- Les rencontres et les visites d'entreprises : les professionnels se réunissent pour découvrir et analyser des expériences "qualité" dans différents secteurs industriels.
- Les tables rondes organisées pour découvrir et approfondir des thèmes précis.
- Le panorama de la presse : une sélection d'articles de presse sur la qualité est diffusée sept fois par an.
- Allô service Club : les adhérents bénéficient d'un soutien professionnel téléphonique concernant la démarche qualité, de la mise à disposition de cassettes vidéo et d'ouvrages spécialisés.
- Les cahiers techniques : ils apportent des informations et des conseils sur un thème de la Qualité totale ou de l'Assurance Qualité.
- Le film du Club Qualité : "Table de bois, chaise de fer, sans qualité je vais en enfer" sensibilise les professionnels à l'Assurance Qualité.
- Les formations du Club Qualité : les adhérents bénéficient des formations du catalogue Club Qualité à un tarif préférentiel de - 30 %.





année relativement calme compte tenu de la situation difficile du marché des scies à grumes à chariot.

• **Scanwood** est un système de détection et d'identification de singularités du bois à l'aide de techniques de



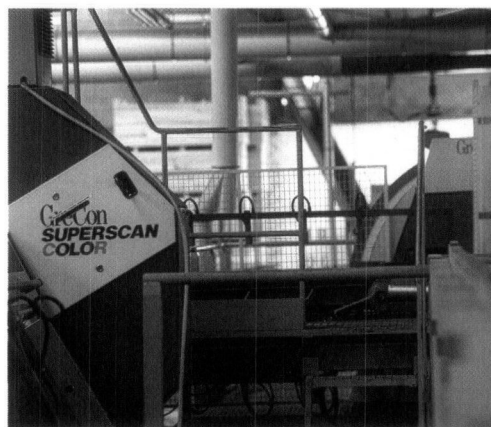
vision industrielle et d'analyse d'images en vue d'optimiser le tronçonnage. Son application phare, le scanner Scanwood Color, a fait le tour du monde puisque les dernières installations ont eu lieu en Nouvelle-Zélande et en Australie. Fort de ce développement, le Pôle Productique a acquis une notoriété mondiale en tant que fournisseur de scanners appliqués à l'industrie du bois. Sa part du marché mondial peut être estimée entre 20 et 30 %.

• **Sylvia**, système de vision à partir de caméras linéaires ou matricielles, permet d'acquérir, de traiter et d'analyser les images. Doté d'une architecture informatique ouverte et polyvalente, le système Sylvia s'adapte à tous les secteurs de l'industrie.

Dans son ensemble, le Pôle Productique dispose désormais d'une soixantaine d'installations opérationnelles dont la moitié équipe le territoire français. L'autre moitié a été exportée sur le continent nord-américain et en Europe avec une prédominance en Scandinavie.

SYLVIA
Système de vision avancée

Une version transversale du Scanwood est à l'origine d'une référence exceptionnelle. La Société Escobois, groupe Gascogne, utilise un Scanwood Color qui trie, selon leur qualité, des frises de pin maritime de 2,40 m à la cadence de 120 pièces par minute.



Cette application a été réalisée en co-traitance avec E.W.D.

La famille des produits dérivés du Scanwood Color continue à se développer tout comme celle des partenaires avec lesquels le CTBA les commercialise.

A l'application d'origine, le tronçonnage, sont venus s'ajouter le tri derrière rabotage, le délignage d'avivés et le tri qualitatif à haute vitesse. D'autres sont en cours d'installation ou de développement comme le débit d'avivés avec optimisation en deux dimensions simultanées, le délignage de plateaux flacheux et le tri qualitatif en sortie de scierie.

Quant aux partenaires qui, le plus souvent, fournissent la partie mécanique de la ligne de production, leur liste s'allonge constamment et contient déjà quelques noms prestigieux : GRECON, GEC ALSTHOM - Autriche -, E.W.D. et SYSTEM TM - Danemark.

LA FORMATION

Les stages de formation organisés par le CTBA ont pour objectif d'aider les entreprises à intégrer concrètement les innovations technologiques et bénéficier ainsi des résultats des travaux de recherche et développement du Centre et de ses savoir-faire. Les stages couvrent tous les domaines de la filière bois et ameublement : technologie du bois, exploitation forestière, structure, ameublement, menuiserie-panneaux, préservation, scierie, stratégie et vente, gestion totale de la qualité. Plus de 70 stages figurent au catalogue. En outre, des

actions de formation "sur mesure", conçues à la demande des professionnels en fonction de leurs besoins spécifiques, se développent de plus en plus.

Les animateurs, en alliant compétence technique à une excellente connaissance du milieu industriel, garantissent une formation adaptée aux réalités de l'entreprise.

Cette année, le CTBA a décidé d'améliorer son action de sensibilisation à la formation en sollicitant, d'abord, les prescripteurs (fonds collecteurs, organisations régionales,

départementales...). Trois actions principales ont donc été entreprises : le contact direct, le remaniement des supports, la redéfinition du produit.

La redéfinition du produit

Constatant que la formation intra-entreprises se développe au détriment de la formation inter-entreprises, le Centre s'est adapté aux nouveaux besoins. Il propose désormais, des formations intra-entreprises à l'aide de mises en situation sur l'outil de travail, des études de cas concrets et privilégie la pratique plutôt que la théorie.



LA CERTIFICATION

Le contact direct

Le CTBA s'est adressé directement aux prescripteurs afin qu'ils puissent informer les professionnels de la filière Bois et Ameublement des actions de formation du Centre.

Le remaniement des supports

Le support "catalogue" répertoriant les stages a évolué vers des outils plus appropriés. Ainsi, un calendrier des stages a été élaboré pour présenter l'offre des formations réparties à dates fixes dans l'année. Un classeur très détaillé de toutes les formations a également été réalisé. Les professionnels y trouvent tous les thèmes que le CTBA traite en formation aux dates et lieux de leur choix. Ces supports seront mis à jour annuellement afin de coller aux évolutions du marché et permettre aux demandeurs de s'adapter aux tendances techniques, stratégiques, commerciales et organisationnelles.

QUELQUES RÉFÉRENCES

Plusieurs entreprises de renom ont bénéficié des stages de formation organisés par le CTBA en 1996 :

Bret - Eriloge - La Savoyarde, Agora - Birax Français - Xylochimie - Hickson coatings - PPG Industries - BASF - Servais - Blanchard - Le Parquet Chêne - SIS - Dexter - Malvaux - Burwood - Clément - Henkel France - Ceca Ato - Rihouey Productions - Gross - Toitures Montiliennes - ELF - Rabuel - Métausel - Rivière.

FORMATIONS À LA CARTE

Parmi les principaux bénéficiaires, citons : CIB - Ceten Apave - Garin Frères - Becob - SNAC - Poutralpa - Akzo Nobel - Gedimac - Debever - Chambre des Métiers de Charente - Arbocentre.

Le CTBA en tant qu'organisme certificateur délivre le droit d'usage de la marque de qualité CTB. En outre, il est mandaté par l'Afnor pour gérer les applications de la marque NF. Certaines de ces marques ont évolué en 1996. Le CTBA s'emploie à assurer leur promotion.

CTB-Sciages

La marque rassemble 35 scieries résineuses totalisant 900 000 m³ de sciages dont 250 000 m³ sont commercialisés sous la certification CTB-Sciages. Le CTBA a poursuivi en 1996 une action de promotion qui s'est notamment traduite par la participation au Carrefour international du bois à Nantes, la traduction en anglais et en italien des plaquettes de présentation des classements des sciages, la réalisation de deux mailings auprès des négociants importateurs japonais et belges.

CTB-Feuillus

Lancée au début de 1996, la certification de qualité des frises, avivés et prédébâts de chêne et de hêtre, CTB-Feuillus, compte huit titulaires. Cette marque qui s'appuie sur une norme européenne de classement des sciages a développé une communication à la fois auprès des scieries de feuillus et de clients (meuble, parquet, négoce). Des documents de présentation de la marque ont été édités en français, allemand, italien et espagnol. Ils ont été largement diffusés auprès des utilisateurs.

CTB-Structures

La marque CTB-Structures se décline en quatre produits :

- CTB-Charpentes industrialisées (CTB-CI) ;
- CTB-Éléments de mur à ossature en bois (CTB-OB) ;

- CTB-Poutres en I (CTB-PI) ;
- CTB-Aboutages (CTB-AB).

L'année 1996 a été une année favorable pour le développement de la marque CTB-Structures. La production certifiée en charpentes industrialisées a progressé d'environ 7,5 %. Elle est liée à une évolution du marché de la maison individuelle. La production certifiée en éléments de mur à ossature en bois s'est maintenue, tandis que la production certifiée en poutres en I et bois aboutés a augmenté. L'admission de trois nouveaux titulaires explique cette progression.

Les traits marquants de l'année concernent des actions de promotion avec la diffusion d'une lettre d'information - Trait d'union - aux titulaires de la marque CTB-Structures. Dans le domaine CTB-Charpentes industrialisées, la préparation de la formation des poseurs associée à la qualification Qualibat se poursuit. Une réflexion relative à la sécurité des chantiers s'est engagée. Un document d'interprétation des normes parasismiques a été élaboré. Dans le domaine de CTB-Poutres en I et CTB-Aboutages, les Avis techniques sur les poutres non traditionnelles servant de référentiel à la certification CTB-PI ont été publiés.

La certification **Acerbois-Glulam** se développe. Onze entreprises bénéficient de cette nouvelle certification ; le CTBA suit neuf d'entre elles.

cofrac



CERTIFICATION DE PRODUITS INDUSTRIELS

ACCREDITATION N°5-01197 PORTÉE COMMUNIQUÉE SUR DEMANDE

Dernière minute :

Depuis le 5 mai 1997, le CTBA est accrédité par le COFRAC en tant qu'organisme certificateur de produits industriels (conformité à EN 45011).



CTB-Fenêtres

Cette marque a connu une forte activité de certification de nouveaux produits ou d'évolution de produits certifiés. Ce dernier point concerne principalement l'amélioration des performances acoustiques et le développement des techniques d'assemblage mécanique des éléments de dormant ou d'ouvrant.

L'emploi de nouvelles essences comme le curupixa ou le tauari s'est généralisé. Il a entraîné l'adaptation des procédures de validation dans le cadre de la certification.

La marque CTB-fenêtres a déclenché des travaux de révision de la norme NF P23-305. Ceux-ci ont abouti en 1996 à la parution d'une norme complémentaire NF X P20-310 afférente à la mise en œuvre des vitrages en atelier.

NF-CTB-X, CTB-H, CTB-S

Ces marques de qualité sur les panneaux à base de bois se sont mises à l'heure européenne tout en conservant les niveaux de qualité et de sécurité d'utilisation reconnus et appréciés des utilisateurs de panneaux certifiés.

CTB-RH

La production et la consommation des panneaux MDF ne cessent de s'accroître en Europe depuis 1986. Dans le but de caractériser les produits commercialisés, le CTBA, à la demande des industriels, a mis en place une nouvelle certification CTB-RH.

Cette marque de qualité est réservée aux panneaux MDF destinés à des emplois en milieu présentant des risques d'exposition temporaire à l'humidité. Les applications types CTB-RH s'adressent aux meubles de cuisines et de salles de bains, aux éléments d'agencement et de décoration intérieure et aux panneaux supports de revêtements de sol mélaminés ou stratifiés, par exemple.

La promotion des panneaux certifiés, entamée en 1995, s'est poursuivie au travers d'une action d'information réalisée auprès des utilisateurs et en particulier des artisans menuisiers, charpentiers, couvreurs, agenceurs, etc.

NF parquet et lambris pin maritime

Ces produits certifiés NF sont, aujourd'hui, principalement diffusés par les réseaux de la grande distribution, en particulier négoce et grandes surfaces bois. Le référentiel de la marque a donc été amené à évoluer en intégrant des exigences complémentaires en matière d'assurance qualité au niveau des unités de production, sur la base de la norme ISO 9003.

CTB-P + Produits de préservation

La notoriété de la marque CTB-P + relative aux produits de traitement fiables et sûrs s'est accrue sur l'échiquier du marché européen, voire international.

Les objectifs 96 ont été atteints, même si la croissance ne correspond pas à celle que l'on pourrait espérer sur le marché national. Les produits certifiés et les titulaires peuvent être identifiés sur Minitel 36-16 CTBA. Les certificats, les listes de produits certi-

fiés sont désormais disponibles gratuitement et sur simple demande :

- par type d'application (curatif, préventif, temporaire),
- par matière active,
- par secteur (antitermites, sols, murs, bois, etc.).

CTB-Bois + Durabilité et sûreté du bois

La certification de performance des bois CTB-B + s'adresse aux "produits mis sur le marché" et non aux "produits fabriqués sur le marché".

Aujourd'hui, la notoriété du concept CTB-Bois + s'internationalise. Les titulaires de la marque sont les industriels qui exploitent des procédés d'imprégnation. Ces solutions permettent de produire des bois capables d'affronter toutes les situations de service.

La marque CTB-Bois + rassemble 42 titulaires dont 10 étrangers. Sa production provient de 62 sites de traitement mettant en œuvre 59 produits-marché.

CTB-A + Fiabilité des services de préservation du bois

La certification CTB-A + montre un fort potentiel de développement à un moment où une bonne partie de son avenir se joue à travers des dispositions législatives qui se mettent en





place à l'initiative, entre autres, de l'Association des villes termitées. Les équipes du Centre participent à la quasi totalité des actions engagées par les acteurs externes au Centre (secrétariat du groupe de réflexion du ministère du Logement, conférence d'Arles, carte termites, recherches et travaux de l'AFPB, INADEC, Média, etc.).

NF-Ameublement - Applications domestiques

Le marché de l'équipement mobilier a légèrement progressé en 1996, notamment en ce qui concerne le négoce traditionnel. Ce secteur, pour l'instant, est le plus enclin à utiliser la

marque NF Ameublement. Par conséquent, le nombre de titulaires de la marque "cuisines" et "sièges" a augmenté. L'objectif 96 en audits et essais a largement été dépassé, permettant ainsi à l'application sectorielle Cuisine de terminer l'année à + 14 %

NF-Mobilier professionnel

Les applications sectorielles Education et Collectivités ont poursuivi



**BIENVENUE À LA LETTRE
DE LA CERTIFICATION**

Pour répondre à un besoin d'information claire et régulière sur les produits certifiés, le CTBA, avec l'appui du du COPREC, a lancé la Lettre de la Certification. Cet outil de communication trimestriel s'adresse à l'ensemble des partenaires sensibilisés aux preuves de la qualité des produits : utilisateurs, prescripteurs, contrôleurs techniques, économistes de la construction.

leur croissance. Le démarrage de la marque NF-Collectivité a dépassé toutes les attentes, affichant + 14 % de l'objectif fixé.

La marque NF-Mobilier de santé a été créée et l'Afnor a approuvé son référentiel.

Tableau récapitulatif des marques de qualité NF et CTB

Marques	Nbre de titulaires
CTB-Sciages	35
CTB-Feuillus	8
CTB-Structure (ossature bois, charpente, poutres en I)	63
CTB-S	15
CTB-H	17
CTB-RH	1
NF-CTB-X	14
NF-Réaction au feu	5
NF-Vantaux de portes planes	20
NF-Lambris et parquets en pin maritime	34
NF-Parquets	22
CTB-Fenêtres et Acotherm	25
NF-Blocs-portes intérieurs classement FASTE	12
CTB-B +	42
CTB-P +	(150 spécialités) 27
CTB-A +	107
NF-Meubles	80
NF-Sièges	45
NF-Cuisine salles d'eau	32
NF-Mobilier d'extérieur	3
CTB Bureau Sécurité Confortique	14
NF-Collectivité	6
NF-Éducation	10
Qualifal	6
GS	15

TOTAL : 658

ACTIONS SPÉCIFIQUES DÉVELOPPÉES AUPRÈS DES ARTISANS

Labels de savoir-faire : les chartes de qualité AEF et ATF

Le CTBA participe au développement des deux labels de savoir-faire AEF - Artisans Ebénistes de France - et ATF - Artisans Tapissiers de France.

Ces deux labels commerciaux collectifs ont été lancés avec l'appui du ministère de l'Artisanat. Ils reposent sur une charte de qualité déclinée en 15 points. Le label AEF regroupe 160 ébénistes installés dans 23 départements. Obtenir ce label permet notamment de faire enregistrer les beaux meubles dans un répertoire national. Le label ATF rassemble une vingtaine de tapissiers de haut niveau satisfaisant aux exigences des règles de l'art. Le CTBA siège dans les comités de label et assure des missions de formation.